COMMISSION SPORTIVE

MARDI 31 Octobre 2023 à 14h00

Procès-Verbal N°628

Président **: Michel Vachetta**
Présents**: Annie Brault, Dan Marchal, Michel Vachetta, Gérard Bouat, Daniel Guillard, Gilbert Repellin.**

La commission sportive tient à rappeler à tous les clubs que pour la saison 2023/2024, il sera fait strictement application, conformément aux directives de la LAURAFOOT, de n'accepter que les courriels portant l'adresse officielle « … Laurafoot». Tout autre courriel portant une adresse différente sera systématiquement rejeté.

Merci pour chaque courrier ou mail envoyé à la boite mail de la sportive de préciser la catégorie, la poule et l'horaire du match.

1O / U11

Pour le secteur Voiron Daniel Hugot: Tel 06.45.65.86.42.

Pour le secteur Nord Isère et Vienne : Patrice Gallin : Tel 06.70.93.82.68.

U13

La constitution des poules et des quatre niveaux ainsi que le calendrier seront sur le site en début de semaine prochaine.

Challenge Festival National :

Le 1° tour de ce challenge aura lieu ce samedi 4 Novembre.

Rappel de cette organisation : Les équipes retenues pour ce premier tour ont été réparties dans des groupes de 3 équipes.

Chaque équipe dispute un match de 30 minutes contre chacun de ses deux adversaires, match où il est effectué au bout de 15 minutes une pause coaching d'environ 3 minutes pour en autre les remplacements de joueurs.

La première équipe désignée sur les rencontres est le club ou se déroule le plateau.

Ordre des rencontres à respecter.

1° match: Equipe A recevant le plateau contre équipe B.

2° Match équipe B contre équipe C.

3° match : Equipe C contre équipe A recevant le plateau .

Le défi jonglage devra être disputé avant le début du premier match du plateau, ceci par les 3 équipes présentes sur ce plateau

Une feuille de match spécifique pour ces plateaux du challenge festival U13 a été conçue.

Ce document est téléchargeable sur le site du district à la rubrique pratique, puis foot animation, Documents utiles, feuille de plateau challenge National.

Elle devra être remplie par les dirigeants des 3 équipes dès leur arrivée et servira pour lister les joueurs présents et de reporting du défi jonglage.

Elle devra être adressée au district sous 24 heures sous peine d'amende ou scannée et envoyée sur l'adresse de la commission sportive.

Rappel : Les deux premières équipes de chaque plateau sont qualifiées pour le tour suivant.

Challenge Festival Isère :

Ce challenge concerne toutes les équipes ne participant pas au challenge Festival National. Toutes les équipes ont été réparties dans différentes poules qui disputent cette compétition en formule échiquier foot sur 4 journées.

Le défi jonglage devra être obligatoirement disputé avant le début des rencontres.

La feuille de jonglage doit être documentée complètement, et retournée agrafée à la feuille de match.
Ces deux documents peuvent être scannés sur foot-club, la feuille de défi jonglage étant mise en annexe.
En cas de non-retour de la feuille de défi jonglage, le club recevant sera amendé.
Ce document défi jonglage est téléchargeable sur le site du district à ,la rubrique pratique, puis foot animation, Documents utiles.

Le club recevant doit fournir la feuille de match imprimé,ainsi que la feuille du défi jonglage à télécharger sur le site du district.

Responsable Daniel GUILLARD 06.87.34.22.88.

U15 8

Poule : A

Match non joué Claix 2 / Moirans dossier transmis à la commission des règlements.

Responsable Bernard BUOSI 06.74.25.85.94.

U17

Le tirage de la coupe crédit agricole sera consultable sur le site en fin de semaine.

Matchs en retard à programmer

	U17 D1	
07-oct	SEYSSINS 2 / ST MARCELLIN	SD
21-oct	MOS 3R / ST MARCELLIN	SD
21-oct	RACHAIS / USVO	SD

Responsable Dan MARCHAL 06.24.79.26.38.

U20

MATCHS EN RETARD SANS DATE

	U20 D1	
21-oct	RACHAIS / VEZERONCE HUERT	SD
21-oct	ST MARCELLIN / EYBENS	SD
	U20 D2 B	
07-oct	BALMES LAUZES / CORBELIN	SD

Responsable Gérard Bouat 06.08.33.54.49.

SENIORS

Le tirage de la coupe Fabrice Marchiol et le challenge Lucien Gros Balthazard seront consultable sur le site en fin de semaine.

MATCHS EN RETARD A JOUER OU SANS DATE

D1

01-oct	VEZERONCE / GIERES	19-nov
28-oct	SEYSSINET / SEYSSINS	SD

D2 A

01-oct	O N DAUPHINE / DOLOMIEU	19-nov
15-oct	GIERES 2 / RUY MONTCEAU	19-nov
15-oct	SASSENAGE / RIVES	19-nov
15-oct	P VOIRONNAIS / CHABONS	19-nov
15-oct	ST CASSIEN / ST QU FALAVIER	19-nov
15-oct	CREYS / ST GEORGE COMMIERS	19-nov
15-oct	O.N DAUHINE / REVENTIN	19-nov

D2 B

10-sept	BEAUCROISSANT / TULLINS	19-nov

D3 C

10-sept	LCA FOOT / NIVOLAS	19-nov

D3 D

01-oct	MOS 3R 3 / UNION N ISERE	19-nov
01-oct	LAUZES / FARAMANS	19-nov

D4 C

10-sept	FORMAFOOT BV 2 / TULLINS 2	19-nov

D5 A

24-sept	MAHORAIS / SUSVILLE	19-nov

D5 D

10-sept	CORBELIN 3 / CESSIEU 2	17/12
22-oct	CORBELIN 3 / B MONTGASCON	SD

D5 F

10-sept	CORBELIN 4 / FARAMANS 2	17/12
24-sept	CESSIEU / ST HILAIRE COTE 2	19-nov
01-oct	ST HILAIRE COTE 2 / ENT CHABONS	SD
08-oct	BATIE DIVISIN / ST H COTE 2	SD

D5 G

01-oct	VAREZE 3 / ARTAS CHARANTONNAY 3	19-nov

VETERANS

Miribel, St Marcellin : Voir règlement vétérans ci-dessous

Coupe Grenoble :

Rc Hilairois est supprimé (trois licences vétérans validées, voire le règlement vétérans ci-dessous)

Par conséquent :

St Marcellin 2 : Exempt.

RAPPEL :

Un groupe de travail s'est réuni lors de la saison 2014-2015 et à l'issue de ce dernier une enquête a été faite auprès des clubs.

Solutions proposées :

Remettre en place un championnat : **NON**

Conserver la formule actuelle en y apportant des modifications afin de supprimer les dérives actuelles. **Solution adoptée**

<u>Règlement :</u>

Inscription faite sur foot-clubs **obligatoire pour la coupe et le « championnat** ». Même tarif.

La prise en compte des inscriptions ne se fera que si le nombre de licenciés ayant leur licence enregistrée à la ligue avec tous les documents prévus est suffisant (8 minimum par équipe inscrite).

Toute équipe inscrite et qui n'aura pas le nombre voulu de licences sera incorporée dans une poule mais sera exempt.

Un courrier sera envoyé au président du club et au maire de la commune**.**

Si après la 3ème journée de match, le club n'est pas à jour de licenciés : exclusion de toutes les compétitions.

Feuille de match en coupe, **transmission obligatoire au district** et saisie du résultat sur internet.

Pas de prolongation, tirs aux buts si match nul.

Feuille de match « championnat » devra être archivée au club afin d'être à la disposition des instances footballistiques ou autres (sécurité sociale, justice etc…)

1 seul joueur senior de + de 30 ans est autorisé par équipe

Responsable : Gilbert Repellin. : 07.86.40.95.23

Le président	**La secrétaire**
Michel VACHETTA	**Annie BRAULT**